

Richard III



Aude Mairey



ellipses poche

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE RICHARD

*Car bien souvent ma mère m'a dit que j'avais fait
Mon entrée dans le monde, les deux pieds en avant.
Mais n'avais-je pas raison, dites donc, de me hâter,
Pour œuvrer à abattre qui usurpait nos droits ?*

3 *Henri VI*, V, 7, 70-73

RICHARD, FILS DE RICHARD, DUC D'YORK

Richard, né le 2 octobre 1452, est le fils de Richard, duc d'York, et de Cécile Neville. Nous venons de rencontrer son père, arrière-petit-fils d'Édouard III, magnat du royaume et l'un des principaux acteurs de la guerre civile. Sa mère est issue, pour sa part, d'une des plus grandes familles baroniales du Nord, la famille des Neville, acteurs essentiels dans la vie du royaume aussi bien que dans celle de Richard¹. Cécile est la fille cadette de Ralph, comte de Westmorland, et sœur de Richard, comte de Salisbury, lui-même père de Richard, comte de Salisbury et de Warwick, plus tard surnommé le *kingmaker*, autrement dit le faiseur de roi.

Richard est le cadet de la famille. Il est en effet le quatrième (et dernier) fils survivant, après Édouard, comte de la Marche et futur

1. Voir les généalogies en annexe.

Édouard IV, né en 1442 ; Edmond, comte de Rutland, né l'année suivante ; et George, futur duc de Clarence, né en 1449. Il a également trois sœurs, Anne, Élisabeth et Marguerite. Richard est le rejeton d'une des plus grandes familles nobles du pays, l'une des branches de la famille royale... mais sa position de cadet n'est pas la plus enviable. Dans une société dominée par le droit d'aînesse, les cadets, surtout à la quatrième place, n'ont *a priori* guère d'espoir de trouver une position réellement importante. Nombreux sont ceux d'ailleurs à embrasser une carrière ecclésiastique, qui leur offre davantage de possibilités que le monde profane, tout en contribuant à la renommée et au pouvoir du lignage. Tel ne sera cependant pas le destin de Richard, même s'il y est peut-être destiné dans sa prime enfance.

Ce dernier voit le jour dans un des manoirs de la famille, Fotheringay dans le Northampton, une des résidences favorites de Cécile – c'est là que les York ont édifié la collégiale où ils se font enterrer. Il y passe probablement la majeure partie des premières années de sa vie avec son frère George, mais peut-être réside-t-il également à Ludlow, dans les Marches du pays de Galles, à Sandal (Yorkshire) ou encore à Baynards Castle, la résidence londonienne de la famille. Ses premières années se déroulent de toute manière avec sa mère.

UNE ENFANCE AGITÉE

La récente paternité du duc d'York ne l'arrête pas dans ses manœuvres pour mettre à bas la domination de Somerset et de la reine Marguerite à la Cour. Et l'enfance de Richard n'est pas de tout repos : durant la décennie 1450, les difficultés des années précédentes s'aggravent au point d'aboutir à l'éclatement d'une guerre civile. En 1453, un faisceau d'événements conduit au point de non-retour : en août, Henri VI subit une attaque d'hébététe, qui rappelle celle de son grand-père, Charles VI, à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle en France, également plongée dans une guerre

civile¹. Un mois plus tôt, le 17 juillet, les Anglais ont définitivement été boutés hors de France lors de la bataille de Castillon, qui signe leur expulsion de la Gascogne. Ils ne conservent plus que Calais, on l'a dit, dont l'importance stratégique grandit encore – elle constitue désormais la seule tête de pont de la présence anglaise sur le continent. En outre, la situation financière du pays est de plus en plus catastrophique et les dettes royales au plus haut. L'ordre dans le royaume ne s'en trouve pas amélioré. Le conflit entre les Neville et les Percy, par exemple, s'envenime à tel point qu'ils s'affrontent en bataille rangée à Heworth au mois d'août 1453. Dans ces conditions, il devient impossible pour l'entourage royal de compter sans Richard d'York.

En mars 1454, ce dernier est nommé protecteur du royaume, c'est-à-dire l'équivalent d'un régent, mais il ne parvient ni à rétablir la situation financière ni à supprimer toutes les guerres privées. De plus, il reste relativement isolé au sein de la noblesse : nombreux sont ceux qui le soupçonnent de se conduire en chef de faction et non en protecteur d'un royaume uni. Ses principaux soutiens proviennent de la famille de sa femme et, en particulier, des deux Richard Neville, père et fils, respectivement comte de Salisbury et comte de Warwick. Richard père devient d'ailleurs chancelier, office plus ou moins équivalent à celui d'un Premier ministre et cette nomination fait d'autant plus de bruit que cet office est habituellement occupé par un ecclésiastique.

Richard d'York s'enlise dans les difficultés et doit affronter une opposition nourrie. L'éventualité d'un conflit ouvert se précise chaque jour davantage. Il éclate en 1455, année perçue par certains historiens comme le début « officiel » de la guerre des Roses. En février 1455 en effet, Henri VI reprend ses esprits et, « conseillé » par son entourage, met fin au protectorat d'York. Le duc de Somerset, qui avait été emprisonné à la Tour de Londres par York, est libéré et un conseil est convoqué à Leicester, capitale du comté éponyme possédé par la dynastie régnante, manière, sans doute, de montrer

1. Voir N. Offenstadt, « Armagnacs et Bourguignons. L'affreuse discorde », *L'Histoire*, n° 311, juillet 2006, p. 24-27.

à qui appartient le pouvoir. Richard d'York s'en inquiète et décide, avec les Neville, de s'emparer du roi afin de s'assurer durablement le contrôle du gouvernement. Ils interceptent donc l'armée royale à St. Albans le 22 mai et capturent Henri¹. Somerset est tué, ainsi que Henri Percy, comte de Northumberland et ennemi juré des Neville. Étant donné la tournure prise par les événements, il devient clair que celui qui contrôle la personne du roi contrôle le gouvernement. York redevient protecteur en octobre et nomme Warwick commandant de la garnison de Calais, un poste-clé, l'importance stratégique de la place impliquant le maintien d'une garnison imposante – cette dernière constitue en fait la seule armée anglaise permanente durant cette période. Mais il ne parvient pas plus que la première fois à calmer les désordres. Les luttes aristocratiques se déchainent et Richard jette l'éponge trois mois plus tard, en février 1456. La reine reprend le contrôle du gouvernement, sans obtenir davantage de succès dans ses tentatives de rétablissement de l'ordre.

La situation semble d'autant plus inextricable que les rivalités locales de la noblesse se doublent d'antagonismes au niveau central. Les différentes parties arborent qui la bannière des Lancastriens qui celle des Yorkistes. Alors que les Neville se rangent du côté du duc d'York, par exemple, les Percy choisissent les Lancastre. En un sens, ces conflits sont aussi bien d'ordre privé que d'ordre public – mais il faut souligner que les frontières entre public et privé au Moyen Âge diffèrent profondément des frontières actuelles. En outre, l'importance de ces rivalités n'exclut pas une bataille des idées. Les tracts, poèmes, libelles et autres traités, qui circulent en nombre durant la période, constituent certes des œuvres de communication politique, si ce n'est de propagande, comme en témoignent, par exemple, les manifestes du duc d'York de 1450, dont voici un extrait :

Qu'il plaise à votre Altesse de considérer attentivement la grande plainte et la rumeur universelle en ce royaume, à propos de la justice qui n'est pas dûment administrée envers de telles offenses et

1. Voir la carte des principales batailles des guerres civiles en annexe, p. 259.

*infractions contre vos lois, et particulièrement en ce qui concerne ceux qui ont été accusés de trahison*¹.

Pourtant, l'historien John Watts et d'autres spécialistes de la période ont montré ces dernières années que les contemporains ne sont pas seulement mus par des intérêts personnels. De nombreux textes font preuve d'un véritable souci pour le bien commun, la paix et la prospérité du royaume, même s'ils n'évitent en rien la polémique. Le poème anonyme composé pendant la période et intitulé *Conseils à la Cour*, bien qu'il ait pour cible Suffolk, exprime clairement ces préoccupations :

*Ne perdez pas l'amour de toute la communauté
Par peur ou pour la faveur d'un homme faux.
Duc, juge, baron, archevêque ou autre,
Prenez garde et voyez, par saint Julian,
Ou vous vous en repentirez d'ici trois mois.
Laissez les accusés se défendre s'ils le peuvent,
Ne recevez pas de don, ne laissez pas la corruption se
[développer ;
Ne soutenez pas ceux qui sont à l'origine de ce malheur,
Laissez-les porter les habits qu'ils ont eux-mêmes tissés,
Prenez leurs gages et leurs émoluments,
Ou, par Dieu et par sainte Anne [...],
Cette terre et vous serez perdus.
Pendez ceux qui ont conseillé à notre souverain seigneur
D'être en accord avec des fourbes*².

De plus, certains tentent de modérer les ardeurs des plus virulents. Des membres du conseil royal, en particulier, tentent des médiations. Ainsi, en mars 1458, obligent-ils les deux parties, menées par

1. M. L. Kekewich et C. Richmond (éd.), *The Politics of Fifteenth Century England*, John Vale's Book, Stroud, Sutton Pub, 1995, p. 189.

2. R. H. Robbins (éd.), *Historical Poems of the XIVth and XVth Centuries*, New York, 1959, p. 201.

Marguerite d'Anjou et Richard d'York, à se réconcilier publiquement en un *loveday*, littéralement un « jour d'amour » organisé à Londres. Mais quelques mois plus tard, Warwick, toujours commandant de la garnison de Calais, est victime d'une tentative d'assassinat : la fracture apparaît dès lors irrémédiable.

Les auspices semblent d'abord défavorables à Richard d'York et ses partisans. À l'automne 1459, la reine convoque un parlement à Coventry, auquel les Yorkistes refusent de se rendre. Ces derniers rassemblent leurs troupes à Ludlow, mais sont défaits par les troupes royales à Ludford le 12 octobre. Richard s'exile en Irlande tandis que son fils aîné, Édouard, s'enfuit avec Warwick et Salisbury à Calais. Leurs biens sont confisqués lors du parlement de Coventry en novembre et ils sont considérés comme traîtres et rebelles.

En 1460, les Yorkistes retournent pourtant la situation à leur avantage. Édouard et les Neville débarquent à Sandwich au mois de juin, rassemblent une armée dans le Kent et se font ouvrir les portes de Londres. Les dirigeants de la ville, après avoir longuement hésité car ils ne souhaitaient pas prendre parti, acceptent finalement de composer avec Édouard. Ils ne sont pas prêts à voir leur ville mise à sac pour un roi affaibli et doivent tenir compte de l'opinion publique de la ville, qui penche nettement en faveur des Yorkistes. Une fois décidé, l'appui des Londoniens s'avère très précieux pour les Yorkistes : ils leur prêtent d'importantes sommes d'argent (près de 11 000 livres sterling entre juillet 1460 et avril 1461 selon Caroline Barron¹ !) et leur fournissent des hommes. De Londres, Édouard et ses troupes marchent sur Northampton où s'est retranchée l'armée royale. Après avoir tenté en vain de négocier, ils défont les Lancastriens et s'emparent à nouveau de la personne d'Henri VI, décidément ballotté au gré des victoires et des défaites de chacune des parties. En octobre, revenu d'Irlande, le duc d'York se rend à Londres et revendique le trône pour lui-même.

Pourquoi si tard ? Il semble que dans l'esprit de Richard d'York,

1. C. Barron, « London and the Crown, 1451-1461 », in *The Crown and Local Communities in England and France in the Fifteenth-Century*, J. R. L. Highfield et R. Jeffs (dir.), Gloucester, A. Sutton, 1981, p. 88-109.

cette revendication constitue la dernière alternative pour débloquer une situation devenue chaotique ; en outre, elle lui permet de se présenter comme un juste guerrier et non comme un rebelle. Mais elle nécessite une justification forte, plus forte encore que la réforme promise depuis les années 1440. Cette justification est dynastique. Avant octobre 1453, c'est-à-dire avant la naissance du prince Édouard – fils d'Henri VI et donc héritier officiel –, Richard était l'héritier présomptif dans la mesure où il était le plus proche héritier mâle. C'est aussi sur ces bases qu'il revendique sa position de chef légitime de l'opposition au gouvernement de Somerset et de la reine Marguerite. Après la naissance d'Édouard de Lancastre, cette position n'est naturellement plus tenable. En 1460, Richard d'York doit donc légitimer sa revendication au trône par le fait qu'il descend non seulement du quatrième fils d'Édouard III, Edmond d'York, par son père, mais aussi du deuxième fils d'Édouard III, Lionel de Clarence, par sa mère. Selon cette ligne, l'accession d'Henri IV de Lancastre, fils de Jean de Gand, troisième fils d'Édouard et duc de Lancastre, est considérée comme une usurpation des droits de sa famille. De fait, lorsqu'il s'empare du pouvoir en 1399 en déposant Richard II, Henri IV doit laisser entendre que seule la descendance par la voie mâle est réellement valide : son cousin Edmond Mortimer¹ est un descendant plus proche du trône, mais par la voie féminine. Le nouveau roi Lancastre ne peut cependant insister sur ce point : l'utilisation de l'argument de la descendance par la voie masculine apparaît d'autant plus délicat que c'est précisément en invoquant la légitimité de la transmission de la couronne par les femmes que les rois d'Angleterre prétendent à la couronne de France ! Ainsi Richard d'York décide-t-il de revendiquer le trône, en suggérant que l'installation des Lancastre ne constitue qu'une usurpation spoliant ses ancêtres de leurs droits. Les Yorkistes produisent d'ailleurs de nombreuses généalogies pour justifier cette position, dont le magnifique rouleau conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Philadelphie (cf. illustration, p. II)².

1. Il ne s'agit pas du mari de Philippa, fille de Lionel, mais de son petit-fils, mort en 1425.

2. Une reproduction de ce rouleau est en ligne sur le site de la bibliothèque de Philadelphie à l'adresse suivante : <http://www.library.phila.gov/medieval/edward.htm>.

Évidemment, Shakespeare est beaucoup plus critique et considère que York a toujours voulu être roi – tel père, tel fils :

*Donc, York, tiens-toi tranquille en attendant ton heure [...]
 Alors je brandirai la rose d'un blanc de lait,
 Dont la senteur suave embaumera l'atmosphère ;
 Et mon étendard lèvera haut les armes d'York
 Pour lutter contre les Lancastre et à Henri
 Arracher sa couronne [...]*

2 *Henri VI*, I, 2, 245-254

Pourtant, Richard d'York est bien, en 1460, le seul candidat susceptible de s'imposer en cas de déposition d'Henri VI. Mais alors qu'en 1399, la déposition de Richard II avait pratiquement fait l'unanimité, celle du roi lancastrien s'avère beaucoup plus délicate à valider. Henri VI, contrairement à Richard II qui fut considéré comme un tyran, n'a rien fait pour mériter sa déposition. Son incompetence et son inefficacité constituent le cœur du problème : on ne peut rien lui reprocher. Sa folie même n'est pas un prétexte suffisant. Son premier accès dura certes dix-huit mois, mais les suivants furent plus ponctuels. Il apparaît impossible (et impensable) de rallier toute la société politique à l'idée de son éviction, comme ce fut le cas pour Richard II. La réaction des *lords* à l'annonce de Richard d'York à l'automne 1460 est significative du malaise engendré par l'idée de déposition. Pendant des années, ils ont essayé de gouverner au nom d'un roi absent, tout en sachant que l'absence d'une autorité unique constituait un grave danger pour le royaume. Dès lors, reconnaître la validité pleine et entière des revendications d'York constitue pour eux un aveu d'échec. Dans ces conditions, le texte signé par les *lords* et York le 31 octobre 1460 est certes un compromis, mais un compromis bancal : Henri VI reste en place, mais York redevient son héritier à la place du jeune Édouard de Lancastre. Selon l'historien John Watts, l'accord est bien une tentative de réconciliation entre la politique menée jusque-là sous Henri VI et les droits d'York – qui